

BULLETIN D'INSCRIPTION

à télécharger et imprimer

HATHA/RÂJA YOGA

Du vendredi 19 avril (15 h) au mercredi 24 avril 2019 (14 h)

M. Mme

Prénom

Profession

Adresse

CP..... Ville.....

Tél.

Email (en majuscule)

Professeur de Yoga > Lieu d'enseignement

École de formation

Diplôme

Elève d'école professionnelle > Lieu de l'école.....

École

Année

☐ Acompte de 350 €, à l'ordre de l'Académie de Yoga.

☐ Adhésion CYE (2018/2019) ☐ 18 € Élève ☐ 23 € Professeur
(Chèque séparé à l'ordre du CYE)

☐ Chambre double ☐ Chambre individuelle

À réception de ce bulletin, accompagné de votre acompte, vous recevrez le formulaire de **RÉSERVATION** pour votre **HÉBERGEMENT**
(À réserver et à régler directement auprès du centre)

DÉSISTEMENT : abandon de l'acompte après le 15/02/2019

Date

Signature

Inscription à renvoyer à l'**ACADÉMIE DE YOGA**
18, Rue Victor Leydet • 13100 Aix-en-Provence

Séminaire professionnel

HATHA/RÂJA YOGA

Études et pratiques



Du vendredi 19
au mercredi 24 avril 2019

À VOGÜÉ (Montélimar)

ACADÉMIE DE YOGA

18, Rue Victor Leydet – 13100 Aix-en-Provence
Tél. 06 78 52 02 41 - 06 25 77 44 01 - 04 42 27 92 20
Mail : aca.yoga@wanadoo.fr



HATHA/RÂJA YOGA



Le texte de la **Hatha-Yoga-Pradîpikâ**, composé au XV^e siècle par le sage Svâtmârâma Nâth, présente la pratique du Hatha-Yoga pleinement reliée à la réalisation de l'état de Râja-Yoga. À l'heure où les méthodes de Yoga sont profuses, il nous apparaît important d'éclairer ce sujet au travers de quelques questions : ● Selon les textes, que comportent réellement les disciplines du Hatha/Râja-Yoga ? ● Quel sens peuvent-elles avoir, notamment pour les pratiquants occidentaux ? ● Quelles sont les clés pour saisir la globalité et l'interaction des techniques ? ● Comment améliorer la pratique et la transmission de ces enseignements ?

INTERVENANTS

Professeur S. SRIDHARAN ● Doyen, administrateur, thérapeute et professeur du Krishnamacharya Yoga Mandiram (Chennai). Élève de T. Krishnamacharya puis de T.K.V. Desikachar auprès de qui il a étudié les textes du yoga, la thérapie par le yoga et le chant védique. Directeur du KYM durant huit ans.



Professeur V. M. JANAKIRAMAN ● Consultant et thérapeute confirmé du Krishnamacharya Yoga Mandiram (Chennai). Spécialiste de la pratique posturale, de la thérapie par le yoga, de la philosophie du yoga et du chant védique. Élève de T.K.V. Desikachar, il a formé de nombreux étudiants indiens et étrangers.

Jason BIRCH ● Docteur en études orientales de l'Université d'Oxford, Membre du projet de recherche européen (ERC) "Hatha-Yoga Project". Il mène actuellement des recherches sur les textes de HATHA et RÂJA YOGA.



Jean Michel CREISMEAS ● Docteur en études indiennes et sanskritiste. Professeur de Yoga à Morlaix. Formateur d'enseignants à l'EFYSE et l'EFYARA.



Raphaël VOIX ● Ethnologue (CNRS/EHESS). Spécialisé dans l'étude de l'ascétisme hindou et des dynamiques contemporaines du Yoga. Chercheur dans l'équipe Modern Yoga Research. Formateur d'enseignants à l'EFYSE et l'EFYARA.



Boris TATZKY ● Directeur des écoles professionnelles de Yoga, EFYARA/EFYSE. Formateur d'enseignants dans plusieurs écoles européennes. Élève de Roger Clerc et de T. K. V. Desikachar.



PROGRAMME

Du vendredi 19 avril 2019 à 15h
au mercredi 24 avril 2019 après le déjeuner

*Séminaire accessible uniquement aux professeurs de Yoga
et aux élèves des écoles professionnelles, membres de la F.N.E.Y.*

Chaque jour alterneront

Chant védique – Pratique du Hatha-Yoga
Étude des textes et de la philosophie du Hatha/Râja-Yoga

Projet des horaires quotidiens

(susceptibles de modifications)

- 7h00 ● Chant védique
9h30 ● Conférence et étude des textes
11h00 ● Pratique Hatha/Râja Yoga
15h30 ● Conférence et étude des textes
17h30 ● Pratique Hatha/Râja Yoga
20h30 ● Méditation ou chant védique

*Un livret individuel de chant védique sera remis à chaque participant.
Il comportera les annotations précises pour la récitation du texte.
Prévoyez d'apporter une traduction de la Hatha-Yoga-Pradîpikâ.*

Les horaires des repas seront communiqués sur place.

MODALITÉS

LIEU : Domaine Lou Capitelle - 07200 VOGÜÉ

PRIX DU SÉMINAIRE

- Séminaire individuel pour les 6 jours : 650 € [acompte 350 €]
- Prise en charge par un organisme : 990 € [acompte 490 €]
[Bulletin d'inscription à renvoyer à l'Académie de Yoga à Aix]

PRIX DE L'HÉBERGEMENT [pension complète]

- Chambre double : de 355 à 400 € [selon le confort]
- Chambre individuelle : de 430 à 475 € [selon le confort]

[Attention ! Hébergement à réserver et régler
directement auprès du centre, avec le bulletin que
vous recevrez lors de votre inscription.]

